

FORMULAIRE : Demande d'individualisation des compteurs

Nous vous remercions de bien vouloir joindre les pièces indiquées en bas de page et de remplir l'intégralité du formulaire (page 1 et 2).
 Sous réserve des possibilités techniques de raccordement après rendez-vous sur place avec notre technicien, un devis vous sera adressé.
/ !\ Toute demande incomplète ou illisible fera l'objet d'un refus systématique

Votre demande concerne = case à cocher

- ☐ Une construction neuve **Joindre l'arrêté du permis de construire** ☐ Une construction existante : **N° de contrat** :
☐ Un devis pour une estimation (permis de construire en cours d'instruction) ☐ Renouvellement d'un devis existant : **N° du devis** :

Demandeur (Payeur) = Information pour le devis /facture

Les éléments indiqués ci-dessous ne pourront faire l'objet d'une modification.

Nom, Prénom / Personne morale :

Date et lieu de naissance ou numéro de KBIS :

Adresse postale :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse @mail :

Agissant en qualité de : ☐ Propriétaire ☐ Promoteur ☐ Gérant (sous réserve accord du propriétaire)

Régime de gestion du site : ☐ Locatif ☐ Présence de commerces ☐ Rénovation ☐ Syndic bénévole ☐ Copropriété

Nom & coordonnées du gestionnaire/syndic :

Nom & coordonnées de l'entreprise en charge de la pose de l'ensemble de comptage (entreprise de plomberie) :

.....

Renseignements concernant l'immeuble

Nombre de logements : ☐ Neufs ☐ Anciens

Adresse de l'immeuble :

.....

Code Postal : Ville :

Référence cadastrale :

<https://www.cadastre.gouv.fr/> ou <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Questions sur les parties communes et mise en service des futurs branchements

Existe-t-il un réseau de distribution d'eau dédié à l'arrosage : ☐ Oui ☐ Non

Existe-t-il un réseau de distribution d'eau dédié à l'incendie (réseau alimentant des poteaux incendie, réseau dans les immeubles alimentant des RIA, sprinkler) : ☐ Oui ☐ Non

Dépendez-vous de manière vitale de la distribution d'eau potable (hémodialyse, centre de santé..) ? : ☐ Oui ☐ Non

Nous vous informons que la mise en service du branchement d'eau entraîne des frais (voir annexe en page 3). Vous devenez alors automatiquement le titulaire du futur contrat d'eau. En tant que demandeur, si vous ne souhaitez pas devenir le titulaire, veuillez cocher la case suivante :

☐ **Je ne souhaite pas devenir le titulaire du futur contrat d'eau, le branchement sera fermé dès réalisation des travaux**

Pièces à joindre

- Plan de situation/cadastral ¹
- Plan de masse ²
- Copie de l'arrêté de permis de moins de 3 ans (si construction neuve)

¹ Le plan de situation/cadastral localise la parcelle. Vous pouvez trouver cette information sur <https://www.cadastre.gouv.fr/> ou <https://www.geoportail.gouv.fr/>

² Le plan de masse est plan aérien du projet répertoriant les zones de raccordement souhaité. Vous pouvez le réaliser vous-même ou faire appel à un architecte.

L'individualisation implique un titulaire de contrat d'eau pour chaque compteur individuel. Le compteur général a lui aussi l'obligation d'avoir un titulaire : Syndic bénévole/ ASL/ Gestionnaire privé.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le tableau ci-dessous relatif aux propriétaires et/ou occupants.

Logement			Propriétaire			Occupant		
	Etage	N° d'appartement	Nom	Prénom	Signature	Nom	Prénom	Signature
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								



Nous fournissons les articles suivants :

- Robinets verrouillable (droit ou coudés DN 15)
- Les manchettes (longueur : 110 mm)
- Robinets à clapets anti-retour intégrés

L'installation de l'ensemble de comptage doit être réalisée par le plombier de votre choix. Les compteurs seront posés par nos techniciens (sous réserve de l'approbation des tests bactériologique et de pression).

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du Règlement de Service (notamment l'article 27) ainsi que des informations indiquées sur le présent formulaire.

Fait à :, le Signature :

Le formulaire et les pièces doivent être retournés à :

SPL L'EAU DES COLLINES
Service Travaux
140 Avenue du Millet
ZI Les Paluds
13 785 AUBAGNE Cedex
ou par mail :
branchementneuf@eaudescollines.fr

Annexe à conserver : Tarifs domestique au 1^{er} janvier 2026

	Aubagne & La Penne sur Huveaune		Saint Zacharie		Cuges les Pins	
Mise en service	71,69 €		75,31 €		76,24 €	
Abonnement semestriel*	16,35 €		16,35 €		46,62 €	
Tarif au m ³ / tranche	Avec assainissement	Sans assainissement	Avec assainissement	Sans assainissement	Avec assainissement	Sans assainissement
Tranche annuelle 1 : 0 – 50 m ³	3,08 €	1,13 €	3,32 €	1,08 €		
Tranche annuelle 2 : > 50 m ³	4,60 €	2,65 €	4,83 €	2,59 €		
Tranche semestrielle : 0 – 30 m ³					3,53 €	1,24 €
Tranche semestrielle : 31 – 50 m ³					4,87 €	2,58 €
Tranche semestrielle : 51 – 90 m ³					5,33 €	3,04 €
Tranche semestrielle : > 91 m ³					5,87 €	3,58 €

Pour toutes questions sur les tarifs et autres catégories de facturation (incendie, agricole) n'hésitez pas à nous consulter au 04 42 62 45 00.

*Abonnement semestriel selon diamètre du compteur